









GRADES CNSG FFL

1. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DES GRADES






| Grade | Age minimum | Durée minimum avant obtention du grade supérieur | Montant du passage |
|---|-------------|---|--------------------|
|  | U9 | 1 an de licence | |
|  | U11 | 1 an de licence | |
|  | U13 | 1 an de licence | |
|  | U17 | 1 an de licence (à condition de respecter les 3 ans de licences requis) | 20€ |
|  | U20 | 1 an de licence (à condition de respecter les 4 ans de licences requis) | 30€ |
|  | U20 | 1 an de licence (à condition de respecter les 5 ans de licences requis) | 45€ |

Il est évident que pour pouvoir accéder au passage de grade il faut être licencié durant l'année en cours

A partir du grade jaune, le rythme des passages est de 1 an. Toutefois, l'âge et le vécu sportif d'un pratiquant, sont des éléments à prendre en compte et qui peuvent permettre une progression plus rapide. A titre exceptionnel, sur demande du club, la commission pourra

modifier la durée minimum d'accès au niveau supérieur si les conditions suivantes sont respectées :

- Écrire une lettre de motivation
- Effectuer un stage d'arbitrage
- S'acquitter des années de licence requises en une seule fois
- Rester licencié durant les 2 années suivantes

| Grade | Lieu d'obtention | Avec qui en IDF | Avec qui en région |
|---|------------------|------------------------|--------------------|
|  | Club | Entraîneur | Entraîneur |
|  | Club | Entraîneur | Entraîneur |
|  | Club | Entraîneur | Entraîneur |
|  | CNSG | Responsable des grades | Responsable région |
|  | CNSG | Responsable des grades | Responsable région |
|  | CNSG | Responsable des grades | Responsable région |

*Exceptionnellement, des passages de grades en visioconférence pourront être proposés si dans certaines régions il n'y a pas de responsable.

Pour faciliter les inscriptions aux passages de grade, le CNSG utilisera le logiciel SMOOTHCOMP.

2. ORGANISATION DES EVALUATIONS

Le grade jaune, orange et vert :

Les évaluations des trois premiers niveaux de grade, organisées localement, sont placées sous la responsabilité de l'enseignant diplômé du club (titulaire d'un brevet fédéral ou d'un diplôme d'état). Pour favoriser la mise en place, l'appropriation et la promotion du programme des grades, il est toutefois recommandé d'organiser ces examens en regroupant plusieurs clubs.

Il est souhaitable et logique que les évaluations annuelles des grades jaune, orange et vert soient organisées au cours des mois de mai ou juin qui marquent la fin de la saison sportive et d'un cycle d'apprentissage.

Les dates d'organisation des évaluations des trois premiers niveaux de grades sont transmises un mois avant leur déroulement, pour information, au responsable des grades du CNSG.

Les évaluations doivent constituer un nouvel évènement promotionnel pour les clubs avec de la communication.

Le grade bleu, marron et noir :

Les évaluations du grade bleu, marron et noir, organisées régionalement, sont placées sous la responsabilité du responsable des grades du CNSG en IDF et sous la responsabilité du responsable régional dans les autres régions.

Il est souhaitable que les évaluations annuelles du grade bleu, marron et noir soient organisées une fois au moins par trimestre.

Les dates d'organisations des évaluations de ces niveaux de grades sont inscrites au calendrier du CNSG dès le début de la saison sportive.

Les évaluations doivent constituer un nouvel évènement promotionnel.

3. EXAMENS ET ATTRIBUTION DES GRADES

Le club est chargé de la mise à jour des grades (jaune, orange et vert) sur l'intranet fédéral. Il doit également transmettre au responsable régional des grades du CNSG, après l'examen, la liste des candidats ayant validé un nouveau grade.

La remise des diplômes des grades (jaune, orange, vert) pourra se faire à l'occasion d'une cérémonie officielle organisée par le club.

Il est impératif d'utiliser les grilles d'évaluation prévues à cet effet, il n'y a que le grade noir pour lequel nous utiliserons une grille différente qui réunit l'ensemble de toutes les techniques acquises durant le passage des grades précédents.

Passage lors d'un examen ponctuel (grade jaune, orange, vert) :

Pour chaque grade concerné, le candidat devra effectuer l'ensemble des techniques.

Examen d'évaluation et attribution du grade bleu, marron, noir :

Pour le grade bleu, marron et noir, le candidat devra effectuer l'ensemble des techniques demandées.

La validation du niveau est réalisée lors d'un examen régional, sous la responsabilité du responsable national des grades en IDF ou sous la responsabilité du responsable régional pour les autres régions.

Le jury est composé d'un ou plusieurs binômes (qui possèdent les compétences pour évaluer) en fonction du nombre de candidats :

L'évaluation du grade s'effectuera uniquement en NOGI.

Le CNSG, septembre 2022